



**PÈLERINAGE**

**LISIEUX &  
CHARTRES**

Centenaire de la canonisation  
de Sainte-Thérèse  
et 1000 ans de la crypte  
de la cathédrale de Chartres

**16 | 21 JUIN 2025**

Accompagnatrice : Geneviève BŒUF

Inscription jusqu'au 10 mai 2025



**Organisation : DIRECTION DES PELERINAGES**

1 rue Hector Berlioz – CS 13061 - 42030 SAINT-ETIENNE Cedex 2  
Ouvert les Mardi et jeudi de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00  
Tel : 04.77.59.30.10 / Courriel : [pelerinages@diocese-saintetienne.fr](mailto:pelerinages@diocese-saintetienne.fr)

Agrément tourisme Atout France n°IM042110011

**Inscription jusqu'au 10 MAI 2025**

- en ligne, sur notre plateforme d'inscription sur notre site :  
<https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>
- par courrier ou au service des pèlerinages aux jours d'ouvertures ci-dessus.

## PROGRAMME (6 jours/5 nuits) Un pèlerinage à l'occasion du

### Centenaire de la canonisation de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

### Millénaire de la crypte de la cathédrale de Chartres

Ce pèlerinage nous permettra de célébrer deux événements exceptionnels.



Nous nous rendrons d'abord à Lisieux. Il y a 100 ans, le pape Pie XI procédait à la canonisation de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus. Nous nous mettrons dans les pas de la famille Martin qui a vécu la sainteté dans la simplicité : le témoignage de vie des parents Louis et Zélie, l'enfance de leur petite Thérèse et son amour débordant, dans les petites choses du quotidien.

Nous rejoindrons ensuite la cathédrale de Chartres qui fête le millénaire de sa crypte. L'occasion pour le diocèse de Chartres de

proposer une année jubilaire, du 8 septembre 2024 au 15 août 2025.



#### Jour 1 : lundi 16 juin - SAINT-ETIENNE - ALENCON

**Matin :** Départ du diocèse en car grand tourisme. Plusieurs points de ramassage sont prévus sur l'itinéraire du car : Firminy – Le Chambon Feugerolles – La Ricamarie – Saint-Etienne Evêché – Saint-Etienne La Terrasse – Montrond les Bains – Feurs - Noirétable

Trajet par autoroute en direction de la **Normandie**. *Pique-nique tiré du sac pour le déjeuner.*

**Après-midi :** Poursuite du trajet pour rejoindre **Alençon (Orne)**. Arrivée en fin de journée. *C'est, à Alençon, que les époux Martin ont vécu, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les dix-neuf années de leur vie conjugale. Louis et Zélie Martin, premier couple canonisé ensemble par l'Eglise. Dîner et nuit en maison religieuse à Alençon.*

#### Jour 2 : mardi 17 juin - ALENCON - LISIEUX

#### Avec Sainte Thérèse, Saints Louis et Zélie MARTIN

**Matin :** Petit déjeuner et départ à pied pour le **parcours spirituel** : visite de la basilique, horlogerie de Louis, église de Montsort, pont de la rencontre... **Messe** à la basilique. *Déjeuner au sanctuaire d'Alençon.*



**Après-midi :** **Visite accompagnée de la maison de la famille Martin.** *C'est là que Thérèse est née (1873), là aussi que sainte Zélie est décédée (1877).* Départ en car pour rejoindre **Lisieux (Calvados)**. Arrivée à l'Ermitage Ste Thérèse. Installation à l'hébergement. *Dîner et nuit au sanctuaire de Lisieux.*

Jour 3 : mercredi 18 juin - LISIEUX



### Journée consacrée à Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face.

**Matin** : Petit déjeuner et départ à pied pour le **parcours en ville. Visite guidée de la maison des Buissonnets** de la famille Martin, *la maison où Thérèse a passé une grande partie de son enfance.* Visite de la **cathédrale St Pierre.**

*Déjeuner au sanctuaire de Lisieux.*

**Après-midi** : **Messe** des pèlerins à la crypte de la basilique. **Visite du Carmel** et temps de prière autour de la chasse de Sainte Thérèse. *Elle y a vécu sa vie de carmélite de 1888 jusqu'à sa mort en 1897, à l'âge de 24 ans.* **Dîner et nuit au sanctuaire.**



**En soirée**, conférence sur Sainte-Thérèse.

Jour 4 : jeudi 19 juin - LISIEUX - CHARTRES

### Serviteurs de Dieu.

**Matin** : Petit déjeuner et départ à pied pour rejoindre le Carmel. **Messe.** Puis **visite guidée de la basilique**, érigée en l'honneur de Sainte-Thérèse. *Sa construction a commencé quelques années après sa canonisation, en 1929. Le chantier ralenti, pendant la seconde guerre mondiale, s'achèvera en 1954. De style romano-byzantin, la basilique de Lisieux est l'une des plus grandes églises du XXe siècle.* **Catéchèse autour du dôme.** *Déjeuner au sanctuaire de Lisieux.*

**Après-midi** : Départ en car pour rejoindre les environs de **Chartres (Eure et Loire)**. Arrivée à **Le Coudray** pour **visite guidée du Séminaire des Barbelés** et présentation de la vie de l'abbé Franz Stock. *Il devient supérieur du séminaire, de 1945 à 1947. L'abbé Stock sera un père spirituel hors du commun, rayonnant de charité pour les séminaristes prisonniers allemands confiés à Notre-Dame de Chartres.* **Dîner et nuit en hôtel dans les environs de Chartres.**

Jour 5 : vendredi 20 juin - CHARTRES

### Millénaire de la crypte de la cathédrale

**Matin** : Petit déjeuner et départ pour la **cathédrale de Chartres**. *Construite au XIIIème siècle, elle est l'une des plus grandes cathédrales gothiques, et la mieux conservée du fait de ses sculptures, vitraux et dallage. Elle est dotée de la plus longue crypte de France (plus de 250 m).* **Démarche jubilaire suivie de la messe dans la crypte.** *Déjeuner au restaurant.*

**Après-midi** : **Visite guidée de la cathédrale.** *Les baies de la cathédrale de Chartres forment l'ensemble le plus complet de vitraux anciens conservé en France.* Temps libre dans les rues de Chartres. **Dîner au restaurant.** Reprise du car pour **nuit en hôtel dans les environs de Chartres.**

## Jour 6 : samedi 21 juin – CHARTRES – SAINT-ETIENNE

**Matin :** Petit déjeuner et départ en car pour trajet retour. Arrêt, en cours de trajet, à St Amand Montrond. **Déjeuner au restaurant.**

**Après-midi :** **Visite libre de l'église de St Amand Montrond.** *Joyau de l'art roman berrichon, l'église Saint-Amand se repère de loin grâce à sa flèche ardoisée du XIXème siècle, dominant un chevet à chapelles échelonnées.* Continuation du voyage en car. Arrivée sur le diocèse de Saint-Etienne aux alentours de 19h00. Dépose sur les mêmes lieux de ramassage qu'à l'aller.

Le programme indiqué peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux.

---

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les conditions générales de participation sont à télécharger sur notre site : <https://www.diocese-saintetienne.fr/pelerinages>

---

### **PRIX par personne (en chambre à partager) : 695 € pour un groupe minimum de 35 personnes**

En dessous de 35 personnes, le prix sera réévalué.

Si le nombre de 20 personnes n'est pas atteint à la date limite d'inscription, la Direction des Pèlerinages sera obligée d'annuler le pèlerinage.

### **Supplément en chambre individuelle : 130 € (en nombre limité)**

**Ce prix comprend :** le transport en car grand tourisme, l'hébergement en hôtel et maisons religieuses, la pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 6, les droits d'entrée sur les sites et offrandes aux intervenants, les audiophones, les assurances « annulation, assistance, rapatriement », les frais généraux.

**Ce prix ne comprend pas :** toutes les dépenses à caractère personnel, toutes prestations non mentionnées dans « ce prix comprend » ci-dessus.

### **CONDITIONS D'ANNULATION par le participant**

L'**assurance Annulation** est incluse dans le prix du pèlerinage : elle prend en charge les frais occasionnés par l'annulation pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...) dès l'inscription et jusqu'au jour du départ.

En **cas d'annulation**, avertir rapidement la Direction des Pèlerinages par téléphone, par mail ou par courrier. Une **déclaration écrite** doit ensuite être faite par le participant qui annule, **sous 5 jours** (cachet de la Poste faisant foi), accompagnée des **pièces justificatives** (attestation médicale ou toute autre pièce justifiant l'annulation que ce soit pour maladie, accident, ou cas de force majeure).

Le remboursement sera effectué dès réception du justificatif d'annulation. Frais dossiers retenus : 80 €

NB : Toute personne ne fournissant pas les documents justifiant l'annulation ne pourra être pris en charge par cette garantie annulation. Les frais retenus seront :

Plus de 31 jours avant le départ, minimum 80 € (frais dossiers).

Entre 30 et 20 jours avant le départ, 30% du montant total du voyage.

Entre 19 et 7 jours avant le départ, 60 % du montant total du voyage.

Entre 6 et 2 jours avant le départ, 80 % du montant total du voyage.

Moins de 2 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé ou toute activité non consommée du fait du participant pour quelque raison que ce soit ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement.